

Dernière Date de mise à jour : Début : Novembre 2012	Pour un Document Unique des Délégations (D.U.D)	Mise à jour sous la responsabilité de : DG
---	--	--

Principe permanent de subsidiarité : chacun décide à son niveau sous contrôle du niveau supérieur. (Expliciter davantage subsidiarité). Le décideur n'est donc jamais autorisé de lui-même. Il répond devant quelqu'un qui exerce une fonction (ou une instance ... pour autant, il décide seul. Ex. le DG répond devant le président. Le président répond devant le CA.
Signification des codes :
D = Décide, **SD** = Agit pour sa part dans le cadre d'une subdélégation, **A I** = Associé à l'élaboration de la décision de sa mise en œuvre et/ou est informé, **M** = reçoit une mission. L'exerce sous couvert d'un supérieur hiérarchique et met en œuvre des process techniques à visée fonctionnelle. Il peut être « chargé de ».

	Mise en œuvre des responsabilités et des délégations par :
--	---

Champ d'exercice des délégations :		Gouvernance : Politique - Orientations stratégiques	Dirigeance : Plan d' Action Stratégique -Opérationnel									Sources docu : Qui peuvent être : Projet assoc Plan stratég. Projet d'éta. Fiches de poste. etc.
			Hiérarchique				Fonctionnel					
							Administration			Prise en charge		
	C.A	Bureau	Prési	DG	Directeur (trice)	Chef de Service	RAF	Assis.	Chargé s de	Psy	Chargé és de	

Domaine 1 - Porter le projet associatif et veiller à son évolution

Porter le projet associatif et veiller à son évolution												
Structuration de l'association (adaptation-évolution)												
Définir les orientations stratégiques : - sociale - de Développement - Budgétaire via des tableaux de bord												

Champ d'exercice des délégations :	Gouvernance : Politique - Orientations stratégiques		Dirigeance : Plan d' Action Stratégique -Opérationnel									Sources docu : Qui peuvent être : Projet assoc Plan stratég. Projet d'éta. Fiches de poste. etc.
			Hiérarchique				Fonctionnel					
							Administration			Prise en charge		
	C.A	Bureau	Prési	DG	Directeur (trice).	Chef de service	RAF	Assis.	Charg és de	Psy	Charg és de	
Décliner les orientations stratégiques en objectifs opérationnels												
Définir l'Organigramme de l'association et de ses établissements												
Suivre la vie statutaire												
Développer la vie associative												
Domaine 2 - Assurer/Veiller à la qualité des actions, leur évaluation, leur évolution, leur développement.												
Mise en œuvre de l'évaluation des prestations dans les Ets ou services.												
Suivre l'évaluation externe												
Répondre aux appels d'offre												
Veiller à l'évolution des réponses sociales (que fournissent les Ets et services)												
Rechercher des marchés												

Champ d'exercice des délégations :	Gouvernance : Politique - Orientations stratégiques			Dirigeance : Plan d' Action Stratégique -Opérationnel								Sources docu : Qui peuvent être : Projet assoc Plan stratég. Projet d'éta. Fiches de poste. etc.
				Hiérarchique			Fonctionnel					
							Administration			Prise en charge		
	C.A	Bureau	Prési	DG	Directeur (trice).	Chef de service	RAF	Assis.	Chargés de	Psy	Chargés de	
Domaine 3 - Gérer et Animer les ressources Humaines												
Définir les principes de gestions des ressources humaines												
Définir les orientations du plan de formation												
Signer les accords d'entreprise												
Représenter l'employeur : présider le CE												
Représenter l'employeur : recevoir les DP												
Liaison avec syndicat employeur et veille sociale												
Embaucher DG												

Champ d'exercice des délégations :	Gouvernance : Politique - Orientations stratégiques			Dirigeance : Plan d' Action Stratégique -Opérationnel								Sources docu : Qui peuvent être : Projet assoc Plan stratég. Projet d'éta. Fiches de poste. etc.
				Hiérarchique			Fonctionnel					
							Administration			Prise en charge		
	C.A	Bureau	Prési	DG	Directeur (trice).	Chef de Service	RAF	Assfs.	Chargés de	Psy	Chargés de	
Embaucher CDI Directeur												
Embaucher CDI Chef de service												
Embaucher- Licencier CDI (Hors cadre hiérarchique)												
Embaucher CDD												
Procéder à des sanctions inférieures à ...												
Procéder à des sanctions (à partir de...)												
Mener les entretiens professionnels												
Ecrire fiches de poste												
Organigramme des structures												

Champ d'exercice des délégations :	Gouvernance : Politique - Orientations stratégiques			Gestion : Plan d' Action Stratégique -Opérationnel								Sources docu : Qui peuvent être : Projet assoc Plan stratég. Projet d'éta. Fiches de poste. etc.	
				Hiérarchique			Fonctionnel						
							Administration			Prise en charge			
	C.A	Bureau	Prési	DG	Directeur (trice).	Chef de service	RAF	Asss.	Chargés de	Psy	Chargés de		
veille sociale (connaissance de l'évolution des textes en GRH)													
Représenter l'employeur aux Prud'hommes													
Domaine 4 - Assurer les gestions Financière, Budgétaire et Comptable selon les articles R 314-9 et 314-55 du CASF													
Tableaux de bord													
Procéder aux arbitrages Financiers													
Procéder aux arbitrages Budgétaires													
Procéder aux arbitrages Comptables													
Trésorerie, suivre – optimiser													
Trésorerie – Emprunter													
Achats centralisés –référencement Fournisseurs													

Champ d'exercice des délégations :	Gouvernance : Politique - Orientations stratégiques			Dirigeance : Plan d' Action Stratégique -Opérationnel								Sources docu : Qui peuvent être : Projet assoc Plan stratég. Projet d'éta. Fiches de poste. etc.
				Hiérarchique			Fonctionnel					
							Administration			Prise en charge		
	C.A	Bureau	Prési	DG	Directeur (trice).	Chef de service	RAF	Assfs.	Chargés de	Psy	Chargés de	
Mettre en œuvre la procédure budgétaire												
Suivre Tableaux de Bord budgets												
Procéder investissements jusqu'à 10.000 €												
. Domaine 5 - Gérer le Patrimoine associatif Propriétaire ou locataire. Les gros investissements.												
Stratégie patrimoniale												
Réhabilitation / gros travaux												
Suivi de l'évolution des besoins d'entretien												
Programmer les travaux												
Domaine 6 - Conduire des relations extérieures, des partenariats, des coordinations avec institutions et intervenants, clients.												
Fédérations (URIOPSS...)												
Syndicat employeur (SYNEAS, FEHAP...)												
Collectivités locales (Ville aggro/département)												

Champ d'exercice des délégations :	Gouvernance : Politique - Orientations stratégiques			Dirigeance : Plan d' Action Stratégique -Opérationnel								Sources docu : Qui peuvent être : Projet assoc Plan stratég. Projet d'éta. Fiches de poste. etc.
				Hiérarchique			Fonctionnel					
							Administration			Prise en charge		
	C.A	Bureau	Prési	DG	Directeur (trice) .	C.S	RAF	Assfs.	Chargés de	Psy	Chargés de	
Avec Institutions, institutions sociales « parties prenantes » dans l'utilité sociale de l'intervention (prise en charge des bénéficiaires), dans la contribution économique												
Partenariats de quartier (équipements divers)												
Domaine 7 - Assurer la sécurité des personnes, (salariés, usagers), des biens (mobiliers immobiliers), de la qualité de vie dans l'association (CT...).												
Ester en justice												
Gestion des assurances												
Document Unique de Prévention des Risques												
Présider le CHSCT												
Suivi des contrôles périodiques sanitaires et de sécurité des véhicules et des installations												
Assurer la veille, pour optimiser la bientraitance des salariés et des bénéficiaires												

Champ d'exercice des délégations :	Gouvernance : Politique - Orientations stratégiques			Dirigeance : Plan d' Action Stratégique -Opérationnel							Sources docu : Qui peuvent être : Projet assoc Plan stratég. Projet d'éta. Fiches de poste. etc.
				Hiérarchique			Fonctionnel				
							Administration		Prise en charge		
	C.A	Bureau	Prési	DG	Directeur (trice)	Chef de Service	RAF	Assfs.	Chargés de	Psy	
Domaine 8 - Définir et conduire la mise en œuvre (et son évolution) du projet d'établissement ou de service											
Elaborer le Projet d'E social et son évolution (5 ans)											
Le Valider											
Garantir le cadre réglementaire L – 2002-2 ainsi que loi 2007 et pour ... les textes suivants :											
Mener un dispositif d'évaluation continue											
Promouvoir une représentation des bénéficiaires dans des instances.											
En fait ça dépend de l'instance (au Conseil d'administration)											
Dispositif institutionnel des réunions											

Champ d'exercice des délégations :	Gouvernance : Politique - Orientations stratégiques			Dirigeance : Plan d' Action Stratégique -Opérationnel								Sources docu : Qui peuvent être : Projet assoc Plan stratég. Projet d'éta. Fiches de poste. etc.
				Hiérarchique			Fonctionnel					
							Administration			Prise en charge		
	C.A	Bureau	Prési	DG	Directeur (trice).	Chef de service	RAF	Assis.	Chargés de	Psy	Chargés de	
Domaine 9 - Mettre en œuvre et coordonner la prise en charge des bénéficiaires, mettre en œuvre des délégations-missions internes.												
Assurer la veille pour l'adaptation des réponses												
Assurer les astreintes												
Animer la mise en œuvre de la pluridisciplinarité												
Articuler nos réponses avec les partenaires des services opérationnels des collectivités, ou Etat, association												
Mettre en œuvre les moyens de diagnostic des besoins des populations												

Champ d'exercice des délégations :	Gouvernance : Politique - Orientations stratégiques			Dirigeance : Plan d' Action Stratégique -Opérationnel								Sources docu : Qui peuvent être : Projet assoc Plan stratég. Projet d'éta. Fiches de poste. etc.
				Hiérarchique			Fonctionnel					
							Administration			Prise en charge		
	C.A	Bureau	Prési	DG	Directeur (trice)	Chef de service	RAF	Assfs.	Chargés de	Psy	Chargés de	
Domaine 10 - Stratégies, systèmes et outils de communication												
Informatisation de l'association et des établissements												
Le bulletin d'info												
Charte Graphique												
Le site web												
Contribuer à la communication extérieure												

La mise en œuvre des délégations décrites dans le D.U.D est nécessaire pour l'atteinte des objectifs de notre Association.

Le (la) Président (e),